



## Interview de

Driss El Yazami, président du CNDH

Propos recueillis par Aissa Amourag

## "Un site de mémoire et de conscience"



верт вното: мні

VIOLATIONS. Les victimes des émeutes sanglantes du 20 juin 1981 de Casablanca ont désormais un cimetière officiel. Pour le président du CNDH, Driss El Yazami, c'est un lieu par lequel une nation reconnaît les violations d'une période de son histoire, rend hommage aux victimes et à leurs familles et s'engage à la non répétition.

- Maroc Hebdo: Que symbolise pour vous la création de ce cimetière, 35 ans après la survenue des événements sanglants de Casablanca, le 20 juin 1981?
- Driss El Yazami: C'est avant tout un lieu très important pour les familles des victimes ayant longtemps attendu d'avoir un lieu d'inhumation de leurs proches pour s'y recueillir. Ils peuvent enfin faire leur deuil. Ensuite, c'est une réhabilitation pour les victimes, qui étaient considérées disparues et non reconnues avant l'IER et qui, aujourd'hui, font l'objet d'une reconnaissance officielle et

matérialisée par ce lieu. C'est également un site de mémoire, un site de conscience comme il en existe plusieurs de par le monde, par lequel une nation reconnaît les violations d'une période de son histoire, rend hommage aux victimes et à leurs familles et s'engage à la non répétition. L'histoire des événements ainsi que les noms des victimes sont gravés sur les stèles commémoratives et sont là pour nous rappeler et nous interpeller sur notre passé, mais aussi pour mieux penser notre avenir.

- Maroc Hebdo: Combien de victimes sont enterrées dans ce cimetière?
- Driss El Yazami: Lors de la découverte de la fosse commune, sise au milieu de la caserne de la Protection civile à Casablanca, 81 dépouilles ont été exhumées, le 9 décembre 2005. L'opération a été effectuée par des médecins légistes du CHU Ibn Rochd, sous la supervision du Parquet de Casablanca.
- Maroc Hebdo: Où étaient-elles enterrées durant toute cette période?
- Driss El Yazami: Selon les investigations menées par l'Instance Equité et Réconciliation, les dépouilles des victimes décédées, lors des événements du 20 juin 1981, ont été acheminées

depuis des hôpitaux et la morgue de Casablanca vers la caserne de la Protection civile où elles ont été enterrées dans une fosse commune, la nuit du 23 juin 1981.

- Maroc Hebdo: Quel a été le ressenti des familles des victimes en enterrant leurs proches? Pensez-vous qu'elles pourront tourner cette page sombre de leurs vies?
- Driss El Yazami: Personne ne peut se substituer aux familles pour exprimer leur ressenti. Nous leur exprimons notre compassion et notre solidarité indéniables.

Cela a été, sans aucun doute, un moment très douloureux, mais en même temps nécessaire pour pourvoir faire leur deuil dans la dignité. C'est aussi important pour les familles de voir se concrétiser une marque de reconnaissance et de réhabilitation solennelles longtemps réclamées pour les leurs et pour elles-mêmes.

- Maroc Hebdo: L'Instance Equité et Réconciliation avait déterminé le nombre des victimes de ces événements à 114 alors que l'USFP avait parlé de 600 et le PPS de 800. Sans compter les arrestations et les disparitions forcées. Le CNDH a-t-il réussi à avoir la vérité sur ces émeutes?





 Driss El Yazami: Les chiffres avancés par les sources citées sont des supputations, car, à notre connaissance, aucune investigation n'avait été faite avant celles menées par l'IER.

Concernant le chiffre de 114 cas relatif aux victimes des événements du 20 juin 1981, cité dans le rapport final de l'IER, il concerne l'ensemble des victimes, y compris les personnes décédées plus tard des suites de leurs blessures par balles et enterrées par leurs propres familles.

- Maroc Hebdo: Combien de familles de victimes sont indemnisées par l'Etat?
- Driss El Yazami: Au 30 juin 2016, le gouvernement avait indemnisé 26.998 victimes des violations graves des droits de l'Homme et leurs ayant-droits, pour une enveloppe budgétaire dépassant 1,8 milliard de dirhams.
- Maroc Hebdo: Pensez-vous qu'avec l'inauguration du cimetière, l'Etat puisse clore définitivement ce dossier?
- Driss El Yazami: Le travail et les recommandations de l'Instance Equité et Réconciliation avaient tracé une feuille de route pour cela. Des mesures d'indemnisation et d'intégration sociale pour les victimes et les ayant-droits ont été réalisées durant les 10 dernières années.

D'autres mesures ont été prises en matière d'archive, d'histoire et de mémoire et de réparation communautaire. Tout ce travail mené depuis la fin du mandat de l'IER, tant par le CCDH que par le CNDH, doit faire l'objet d'une évaluation pluraliste et sereine et nous y contribuerons dans la mesure du possible.

Mais l'essentiel, à mes yeux, consiste à approfondir le processus de réformes induites par la Constitution de 2011, qui est le socle qui garantit la non répétition des violations

## Un cimetière pour les victimes des émeutes de 1981 à Casablanca

## Une page noire de l'histoire contemporaine du Maroc est tournée

armes et vive émotion étaient le lot de l'inauguration, lundi 5 septembre 2016, d'un cimetière officiel à Casablanca, pour les victimes des événements sanglants du 20 juin 1981 dans la métropole économique. 35 ans après la survenue de ces atrocités humaines, ayant provoqué plusieurs dizaines de morts et des centaines de blessés, marquant ainsi l'une des pages les plus sombres de l'histoire contemporaine du Maroc, voilà que l'Etat décide enfin d'honorer leurs

tous les Marocains ont toujours en mémoire ces images horribles de personnes pacifiques tombées sous le coup de balles réelles tirées par l'armée et les Forces de l'ordre mobilisées à l'époque pour réprimer dans le sang la manifestation géante des Marocains pour protester contre la hausse brutale des prix. Décidée par le gouvernement de Maati Bouabid, cette hausse avait été excessive, de l'ordre de 77%, et avait touché tous les produits de première nécessité. L'ancien



mémoires en les enterrant dans un site reconnu au célèbre cimetière Achouhada, à Casablanca.

Et ce après avoir été, pendant longtemps, dans une fosse commune au milieu de la caserne de la Protection civile à Casablanca. Il. s'agit là, certes, d'un moment fort, plein de symbolique et de recueillement, mais qui ne peut nullement compenser les douleurs et les souffrances durant toutes ces années des familles et proches des victimes. Les Casablancais et même

ministre de l'Intérieur, Driss Basri, n'avait pas hésité à désigner les victimes de ces événements, de «Chouhada El Koumira» (martyrs de la baguette), en référence à l'importante augmentation qui avait touché le prix du pain.

Cette répression sanglante a fait, selon l'IER, 114 morts; mais, selon des sources syndicales, le nombre de victimes s'élèverait à presque un millier. Sans évoquer les arrestations arbitraires et les disparitions forcées